RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

« 2abcs »
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000,00 €
Siège social : [redacted]

RCS en cours

Procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 07/05/2025

Le 07/05/2025 à seize heures, est présent au siège de la société, le soussigné :

Monsieur DENNEULIN Frédéric né le [redacted] *à* [redacted] *de nationalité* [redacted] *demeurant au* [redacted]

[redacted], afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE NOMINATION DU PRESIDENT

Première résolution :

Est nommé aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur DENNEULIN Frédéric né le [redacted] *à* [redacted] *de nationalité* [redacted] *demeurant au* [redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

Résolution adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quinze minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Livry-Gargan
Le 07/05/2025

Frédéric DENNEULIN

Certified by yousign